

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois „ 4 —
Trois mois „ 2 —

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 80 cent. pour trois fois

Réclames : 30 centimes

Huitième année N° 121

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Samedi 16 Octobre 1897

Maisons recommandées

L. CYGI, COIFFEUR
53 Léopold Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon
Munich et Pilsen
en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE
Sucursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds **F. RAUSS** Locle
Léop. Robert 33 Di-JeanRichard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour
Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
43-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Gernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand H. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz
Denrées coloniales. VINS et
spiritueux. Farines, sons, avoi-
nes. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché
Teinturerie. — Lavages
chimiques. Prix modéré
BAINS MORITZ Rondé 29. — BAINS
depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Paro 72 **CH. BURRI** Paro 72
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Grand choix de CHA-
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand
assortiment de CRAVATES.

Serre 36a **Cercle Ouvrier** Serre 36a

Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées
générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Macon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis
40 francs l'hectolitre.

Vve Jean Ströbin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

Jean Behringer tourneur et menuisier
Fritz Courvoisier 16
Fabrication et réparations de scies en tous genres

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

Lait stérilisé naturel
à la laiterie
7, RUE DU VERSOIX, 7
Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni
94 Rue Léopold Robert 94

Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15
Le magasin d'Habilllements le plus
assorti pour la classe ouvrière.

PHARMACIE D'OFFICE
M. Monnier, Passage du Centre, 4
Toutes les autres pharmacies sont ouvertes
jusqu'à midi.

Cercle ouvrier

Le service des cotisations réorganisé
supérieurement au moyen de dizeniers
zélés, sociétaires ou fils de sociétaires,
recommencera le dimanche 17 cou-
rant.

Prière à tous les membres du Cercle
de réserver bon accueil aux percepteurs.
Le Comité.

L'Actualité

L'assurance maladie et le Parti socialiste

Le correspondant bernois du *Journal du Jura*, qui a généralement une vue assez nette des hommes et des choses et qui, à notre connaissance du moins, ne s'était, jusqu'à ce jour, pas signalé comme un fougueux adversaire du socialisme, vient de montrer subitement le bout de l'oreille. Et comme dans la fable, cette oreille est celle d'un âne.

Après avoir indiqué le résultat de la votation concernant l'assurance-maladie, ce correspondant ajoute :

Parmi les abstentions, il convient de mentionner celle de M. Wullschlegler. Il est probable qu'à la votation populaire, les socialistes voteront contre les projets, ce qui pourrait d'ailleurs bien contribuer à les faire accepter.

Il est vrai que Wullschlegler s'est abstenu et qu'il aurait voté non s'il n'avait pas été retenu par le désir de ne pas se séparer de ses collègues du groupe d'études sociales. Wullschlegler motive cette attitude par le fait qu'aucune des idées proposées au cours de la discussion dans un sens plus favorable à l'employé n'a été admise. L'assurance-maladie s'est faite avant tout sur le dos de l'ouvrier. On a voulu ménager la bourse des employeurs, ne pas effaroucher les susceptibilités des cantonalistes, conquérir à tout prix les mutualistes et, de concessions en concessions, on a fini par perdre de vue les intérêts de ceux auxquels on affectait de vouer une si grande sollicitude.

A l'assemblée de Lucerne, il avait été formellement dit : « Qu'on le sache bien, nous pouvons dire oui, mais nous pou-

vons aussi dire non. » La majorité du Conseil national n'a pas tenu compte de cet avertissement et elle a impitoyablement repoussé toutes les propositions de ceux qui représentent au Conseil national les tendances socialistes.

On s'imagine dans certains milieux que les socialistes n'osent jamais, quel que soit l'esprit capitaliste qui a dicté la loi d'assurance, s'opposer à celle-ci. Il semble, à première vue, qu'en prenant cette attitude négative ils iraient à l'encontre de leurs idées. Mais ce qu'on ne sait pas ou ce qu'on oublie trop facilement peut-être, c'est que les socialistes ont une conception qu'ils ne perdent jamais de vue. Leur but est de transformer complètement la société actuelle, de modifier du tout au tout l'état de choses existant, de supprimer le salariat, cette forme moderne de l'esclavage, de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, de faire régner l'égalité sur la terre en assurant à chaque être humain, non pas cette égalité fictive et mensongère devant la loi, mais l'égalité devant la vie.

Voilà à quoi nous tendons, voilà pourquoi, tout en ne nous faisant pas d'illusions sur leur portée, nous appuyons les réformes qui ont pour but d'améliorer la situation matérielle des ouvriers, celles qui sont destinées à mettre fin à certains privilèges et celles qui tendent à rendre à la collectivité ce qui appartient à tous et ce qui a été accaparé par une minorité de puissants et d'habiles.

Mais quand, sous couleur de réforme sociale, nos législateurs veulent encore donner un tour au pressoir qui écrase déjà si lourdement le salarié, quand il rivent des anneaux nouveaux à sa chaîne, quand ils cherchent à enchevêtrer davantage le filet dont il aura déjà tant de peine à se dépêtrer, alors le devoir de ceux qui voient clair est de dénoncer le péril.

Le parti socialiste suisse, qui se réunit en assemblée générale, au mois de novembre, a seul qualité pour décider de l'attitude qu'il prendra dans la votation populaire sur l'assurance.

Au point de vue de la tactique, la question a une grande importance. Quelle que soit la solution, nous savons d'avance quelle aura été pesée et mûrie.

Quant à la question de savoir si l'attitude du parti socialiste à l'égard de la loi est de nature à en diminuer ou à en favoriser les chances d'acceptation, cela se résout par l'une ou l'autre des deux opérations élémentaires qui ont nom : l'addition et la soustraction.

Nous serions désolés d'apprendre que le correspondant bernois du *Journal du Jura* ignore les deux premières règles de l'arithmétique. W. B.

La Suisse socialiste

Conseil national. — La situation monétaire de la Suisse. — M. Joos a développé au Conseil national la motion suivante :

« Prenant en considération le fait qu'actuellement un écu de la valeur nominale, de 5 francs n'a plus qu'une valeur intrinsèque de deux francs et

vingt-neuf centimes, tandis que la pièce de vingt francs a une même valeur nominale et intrinsèque, le Conseil fédéral est invité à présenter au plus tard dans les premiers jours de la session de décembre, un rapport et des propositions sur les mesures à prendre pour que les dispositions de la loi monétaire suisse et de la convention monétaire latine, concernant l'obligation d'accepter en paiement en Suisse, des monnaies d'argent de frappe étrangère sur la base d'un rapport de valeur de l'or et de l'argent de 1 : 15 1/2, soient rapportées au plus tôt. »

M. Hauser a répondu que le but de la motion avait au fond pour but la dénonciation de l'union monétaire latine; il a expliqué que celle-ci avait, à côté d'inconvénients, divers avantages. Nous devons nous réjouir de ce que l'union latine a d'abord limité puis ensuite interdit complètement la frappe de l'argent. Où en serions-nous aujourd'hui si la France, la Belgique, l'Italie, la Grèce et la Suisse avaient possédé le droit de la frappe illimitée de l'argent. Avant de dénoncer l'union latine la Suisse est-elle suffisamment préparée à introduire et à maintenir l'étalon d'or ! Cependant le Conseil fédéral est d'accord à faire l'examen qu'on lui demande pour de tous autres motifs. La Suisse est à court de monnaie divisionnaire d'argent. Elle en a fait venir de France et de Belgique, mais ces pays commencent eux aussi à ressentir une pénurie de monnaie divisionnaire. La Suisse est en instance auprès de ses alliés monétaires pour demander un arrangement qui l'autorise à augmenter la frappe des monnaies divisionnaires suisses.

Une entente loyale peut aboutir, sinon il faudrait mettre fin à une situation devenue intolérable pour notre pays.

La motion a été adoptée à l'unanimité.

Une interpellation. — Notre ami Wullschlegler a développé son interpellation ainsi conçue :

« Les soussignés prient le Conseil fédéral de dire s'il est arrivé à sa connaissance que dans ces derniers temps des soldats aient été traités par leurs supérieurs d'une façon incompatible avec la dignité, et quelles mesures il a pris ou pense prendre pour obvier à des faits pareils. »

Cette interpellation est signée de 17 députés appartenant à tous les partis. L'orateur cite un grand nombre de faits, en grande partie tirés de la presse.

Tout en reconnaissant que son discours a été intéressant, les journaux adverses lui reprochent d'avoir été trop long. Quand il s'agit de leurs théoriciens et de leurs doctrinaires, jamais ceux-là ne sont trop longs. Et qu'est-ce que cela prouve d'ailleurs ce long discours, si ce n'est que malheureusement il y en a long, beaucoup trop long à dire et à reprocher aux conducteurs de l'armée.

Dans la séance de relevée du Conseil national, M. Müller a répondu à l'interpellation Wullschlegler. Il a déclaré formellement qu'on a toujours insisté pour que les instructeurs et les officiers ob-

servent à l'égard des soldats, une attitude digne et humaine.

Le chef du département militaire constate que certains faits avancés par les interpellants sont dénués de fondement. D'une façon générale, on peut dire que la grande majorité des officiers de l'armée suisse sont animés d'un bon esprit. Les plaintes qui ont été adressées ne s'appliquent qu'à quelques cas isolés.

Dans ces occasions, le Département procédera avec toute la rigueur voulue, si on peut établir que les faits allégués sont exacts.

MM. Jäger, Decurtins et Wullschlegler prennent encore la parole et se déclarent satisfaits des déclarations de M. Muller.

Démission de M. Lachenal. — Le *Vaterland* de Lucerne dit que le bruit court de nouveau à Berne, dans les couloirs de l'Assemblée fédérale, de la retraite de M. Lachenal pour le mois de décembre. Son successeur serait déjà désigné en la personne de M. Comtesse.

D'autre part, le correspondant de Berne du *Courrier de Genève* écrit :

Depuis longtemps on parle de la démission prochaine de M. Lachenal, comme conseiller fédéral. Il y a deux mois que cette décision était donnée comme certaine par un député qui disait avoir des renseignements absolument sûrs. On a parlé beaucoup de cette démission pendant cette session. Comme un journal bernois s'est fait l'écho de ces bruits, je crois de mon devoir de chroniqueur de le signaler aussitôt aux lecteurs du *Courrier*.

Mouvement professionnel

Avis officiel.

Une grève ayant éclaté à Lucerne chez les maçons et manœuvres, ainsi qu'à Berne chez les relieurs. Nous invitons les ouvriers de ces métiers d'éviter ces deux localités.

Zurich, octobre 1897.

Comité directeur.

Le Jour du Monde

France

Des mots, des mots, des mots. — Toute la France gouvernante est en train de discourir ces temps-ci. Il y a eu discours de M. Barthou, discours de M. Poincaré, discours de M. Méline, discours de l'inévitable M. Waldeck-Rousseau, nous en oublions sans doute.

Ces discoureurs en ont trouvé une bien bonne, c'est de mettre au ban de la Ré-

publique les républicains les plus sincères et les plus ardents, c'est-à-dire les socialistes. Ils accueillent à bras ouverts les ralliés et même les monarchistes de toute couleur, mais ils excommunient les seuls vrais républicains.

Les socialistes français relèvent hardiment le gant. Et à ceux qui prétendent les chasser de cette République qu'ils ont créée, ils déclarent qu'ils ne craindront pas d'user de tous les moyens pour démasquer les traîtres et pour faire triompher la République sociale.

En attendant ils reprochent justement à ceux qui sont au pouvoir de n'avoir rien fait, pas accompli une seule réforme et de se payer de mots.

Allemagne

Condamnation de Liebknecht. — Commentant la condamnation définitive de Liebknecht à quatre mois de prison à cause de son discours de Breslau, le *Vorwärts* dit : « Les paroles de l'empereur ne donnent lieu à aucune responsabilité, tandis que la critique des discours impériaux se voit refuser les circonstances atténuantes, toujours accordées lorsque le délit résulte d'une provocation. Liebknecht fera ses quatre mois de prison; mais sa condamnation hâtera le triomphe du prolétariat. »

La vie locale

Cercle ouvrier. — Le Cercle ouvrier a eu une assemblée extraordinaire jeudi soir pour nommer un nouveau tenancier, le poste étant devenu vacant par la démission honorable de M. Bauer.

L'assemblée qui comptait une centaine d'assistants a nommé le citoyen Auguste Chervet, tenancier. Le président Numa Robert, tout en exprimant l'espoir que le nouveau tenancier fera son devoir aussi bien que ses prédécesseurs, les collègues Pfander et Bauer, a félicité l'assemblée de son choix. Puis il a donné quelques renseignements sur l'activité du Cercle et notamment sur la réorganisation du service des cotisations. Comme on peut le lire en tête de ce numéro, ce service supérieurement réorganisé au moyen de dizeniers zélés, sociétaires et fils de sociétaires, recommencera le dimanche 17 courant. Tout en recommandant les percepteurs au bon accueil des membres du Cercle, il les a invités chaleureusement à faire leur devoir. Les dizeniers doivent apporter *tous les mardis* les sommes qu'ils auront recueillies au comité qui siège au Cercle.

Walter Biolley a donné quelques renseignements sur la Bibliothèque qui s'ouvrira très probablement avec le mois de novembre. La plupart des livres sont achetés; le menuisier prépare un meuble dans lequel on pourra installer nos richesses. Puis se félicitant de voir une aussi nom-

breuse assemblée, l'orateur a demandé à tous ceux qui étaient présents de prendre de plus en plus le chemin du Cercle ouvrier, qui peut être considéré comme la cellule-mère de toute l'organisation politique ouvrière de la Chaux-de-Fonds.

Union ouvrière. — Le règlement de l'union ouvrière autorise les citoyens dont les métiers ne sont pas syndiqués à faire partie de cette société. Ils n'ont d'autre démarche à faire qu'à adresser leur adhésion au président de l'Union ouvrière le citoyen Albert Clerc, rue Jaquet-Droz, 20.

Nous faisons un pressant appel à tous ceux qui se trouvent dans cette situation et qui partent avec nos idées pour les inviter chaleureusement à se faire recevoir au plus vite de l'Union ouvrière. La cotisation est minime, vingt-cinq centimes par mois. Aussitôt que ce groupe sera assez nombreux il aura droit à une représentation dans l'assemblée de délégués et il pourra, au même titre que les syndicats, avoir sa voix au chapitre.

Que tous ceux qui exercent une profession non syndiquée envoient donc au plus vite leur adhésion. Malheur, est-il dit, à l'homme qui vit seul. Ceux qui partagent les aspirations du prolétariat doivent s'empêcher de saisir la main qui leur est tendue et d'entrer dans la grande famille ouvrière où ils recevront le plus fraternel accueil.

Points d'histoire. — Notre récit concernant le peintre Jeanmaire n'a pas été accueilli avec le même esprit qui nous l'avait dicté. Nous recevons la lettre suivante :

« La Joux Perret, jeudi soir, 14 octobre.

« Monsieur,

« Votre récit concernant la lâche agression dont je fus victime fourmille d'inexactitudes très préjudiciables à la vérité : d'abord le sang n'a pas jailli, puis l'agresseur n'a pas fui; enfin c'est le domestique qui le lendemain continua de m'insulter.

« N'ayant pas le temps dans ces derniers beaux jours d'automne de faire la chasse aux canards (*de journaux*) je vous prie instamment de raccourcir les ailes de celui auquel vous avez donné le jour dans votre numéro du 12 octobre.

Agrérez mes sincères salutations.

E. Jeanmaire.

Nous ne faisons aucune difficulté pour donner à M. Jeanmaire la satisfaction qu'il réclame. Bornons-nous à constater que le fond du récit est vrai. On pourrait chicaner sur l'importance de ces détails qui, somme toute, sont d'une parfaite insignifiance. Mais, puisque M. Jeanmaire leur attache beaucoup de valeur, il ne nous appartient pas de le contredire. Inclignons-nous devant ces points d'histoire.

Une seule observation. Puisque M. Jeanmaire traite irrévérencieusement de *canard* le récit de son aventure — en réalité très banale et qui n'avait pour nous de saveur que parce qu'elle était arrivée à un peintre de sa notoriété — pourquoi tente-t-il de lui donner encore un plus grand retentissement, sous le fallacieux

prétexte de lui raccourcir les ailes? On nous fera difficilement admettre que c'est par pur amour de la vérité. Serait-ce par esprit de chicane? Mais alors, si M. Jeanmaire est lui-même d'un tempérament si irascible... Ne poursuivons pas, afin de ne pas nous attirer une sottise querelle avec M. Jeanmaire dont la susceptibilité nous paraît égaler le talent.

Services électriques. — La direction des services électriques de la commune nous adresse la communication suivante :

« Depuis la mise en exploitation de notre réseau électrique, nous avons eu à différentes reprises des interruptions momentanées provenant du fait que des personnes restées inconnues se sont amusées à jeter sur nos câbles des fils métalliques sous forme de chaînes, ressorts de lits, etc. Hier il nous est de nouveau arrivé une interruption de ce genre causée par deux ressorts de lits trouvés sur la ligne de la rue du Puits. Il va de soi que de pareilles gamjûneries ne peuvent être tolérées et nous faisons appel au public, en le priant instamment de faciliter nos recherches en nous signalant de suite les auteurs de faits pareils.

« De plus, nous croyons de notre devoir de rappeler aux personnes qui s'amuse de cette façon qu'elles s'exposent à des lésions corporelles très graves, sans parler de poursuites judiciaires auxquelles elles n'échapperont certainement pas. »

Théâtre. — Dimanche, la troupe des Omer's nous donnera encore une représentation avec *Robert Macaire* ou *L'Auberge des Audrets*, mîmo-drame burlesque et fantastique en 7 tableaux de Philippe Gille et William Busnach.

M. Voibert jouera le rôle de Robert Macaire qu'il a créé au Cirque d'hiver à Paris. M. Mario des Folies-Bergères de Paris jouera le rôle de Bertrand.

La pièce a été montée irréprochablement et obtiendra certainement un immense succès.

Bienfaisance. — La direction des finances exprime sa reconnaissance à un frère et une sœur à l'étranger qui, comme les années précédentes, lui ont fait parvenir une somme de francs 100 à répartir, suivant le vœu des généreux donateurs aux institutions suivantes :

Soupes scolaires	Frs. 30 —
Bonne Œuvre	» 20 —
Dispensaire	» 20 —
Crèche	» 10 —
Etablissement des jeunes filles	» 10 —
Orphelinat des jeunes garçons	» 10 —

Total Frs 100 —

14 octobre 1897.

8 39 Ct. Etoffe d'Habilllements lavables
mèt. Col. de Grav. de modes gratuit. Echant. franco.
GETTINGER & Cie., ZURICH. 668-9

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 256

Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

L'orgie

Tandis que les argotiers se livraient à l'ivresse de l'orgie toujours croissante, La Chesnaye s'était glissé par l'ouverture des grottes, avait inspecté l'océan d'abord, puis, certain que l'horizon n'offrirait rien qui pût l'inquiéter, il s'était élancé à l'aide de la corde à nœuds sur la crête des falaises.

Il atteignait l'endroit où veillait Tête-de-Loup à l'instant précis où Van Helmont, La Guiche et d'Herbaut rejoignaient Marc et Giraud dans la maison d'Étretat et où maître Eudes et Richard terminaient leur entretien intime dans la cabane ruinée de la forêt de Beuzeville.

Les falaises étaient donc désertes; Reynold interrogea successivement le nord et le midi, l'est et l'ouest: là, pas plus que sur la mer, rien ne vint inquiéter son regard investigateur.

Tête-de-Loup, trempé jusqu'aux os, attendait en silence et avec une impassabilité stoïque, pu'il plût au capitaine de lui transmettre ses ordres.

— Descends dans les grottes! dit La Chesnaye en se tournant vers le veilleur.

Tête-de-Loup obéit sans répondre; il s'avança vers la corde, se glissa en dehors de la falaise et commença rapidement la descente au-dessus du gouffre.

La Chesnaye demeura encore quelques instants seul sur la falaise. N'ayant en tous ses hommes, alors qu'il ne les avait pas sous son influence directe, que la confiance dont ils étaient dignes, c'est-à-dire une fort médiocre, il ne voulait pas, après la rébellion heureusement étouffée, laisser maître de l'entrée des grottes un seul des bandits. D'ailleurs, l'usage était que, le jour venu, personne ne veillât plus au dehors. Une sentinelle eût, sans aucun doute, été remarquée par les passants et les pêcheurs, et eût infailliblement entraîné la connaissance du secret des cavernes souterraines.

La corde et l'anneau auquel elle était attachée se trouvaient habilement dissimulés par un amas de pierres et par un buisson rampant jusqu'au-dessus de l'abîme. Qui-conque n'eût pas connu l'existence de ce moyen de descente eût passé cent fois dessus ou auprès sans le soupçonner.

Quant au bout qui flottait jusques dans la mer, il avait été peint d'une couleur semblable à celle de la falaise et se confondait parfaitement avec elle. Il était d'autant plus impossible de distinguer cette corde au grand jour, que les récifs dont nous avons parlé

et qui rendaient, au-dessous de la crevasse, les vagues constamment furieuses même par le temps le plus calme, empêchaient les barques de se hasarder jusqu'au pied de la falaise.

Tout avait donc été admirablement et adroitement prévu.

Reynold s'assura avec une attention minutieuse que la tempête de la nuit n'avait altéré en rien les dispositions prises pour dissimuler le secret des grottes; puis, après avoir constaté que l'anneau était bien recouvert de quartiers de rochers naturellement entassés, que la corde courait sous le buisson sans déceler son passage, il interrogea de nouveau l'horizon, et ne remarquant rien cette fois encore, il reprit le chemin que venait de parcourir Tête-de-Loup.

Il atteignit la crevasse et lâcha la corde. Maintenant, se dit-il en réfléchissant, il s'agit de s'assurer la possession des millions que les argotiers n'ont pu découvrir, et d'enlever Aldah et Diane pour conduire la première à mon père et la seconde au prévôt de Paris. Donc, il faut faire sortir tous ces hommes, calfeutrer hermétiquement l'entrée des grottes et empêcher que qui que ce soit puisse y pénétrer par ce côté.

Et Reynold, après avoir réfléchi quelques minutes encore, suivit la première galerie intérieure et rentra dans la grotte au mo-

ment où les argotiers célébraient plus bruyamment que jamais le nom de la Chesnaye et leur amour pour le capitaine.

— Or sus! debout! Qu'on s'apprête à partir! cria Reynold en dominant brusquement le tumulte.

Les argotiers se turent aussitôt.

— Je vous ai promis batailles nouvelles et butin plus riche encore que celui que je vous abandonne? continua La Chesnaye au milieu de l'attention générale.

— Oui! oui! hurlèrent les bandits.

— Eh bien! promettez et tenir ne sont qu'un pour. La Chesnaye! Disposez-vous tous!... le moment est venu! Dans dix minutes, soyez tous prêts et armés; je vous conduirai là où il y a de rudes coups à donner, il est vrai, mais aussi de riches proies à conquérir!

— Vive le capitaine! cria la bande avinée en se levant en tumulte.

La Chesnaye traversa la grotte et s'élança dans la galerie conduisant aux cavernes secrètes, défendant par un geste impérieux qu'on le suivit.

Une fois dans cette galerie déserte, La Chesnaye se dépouilla du manteau rouge attaché sur ses épaules, arracha par un double geste aussi rapide que la pensée la longue barbe qui lui couvrait le bas du visage et

(A suivre)

Vins d'Espagne

MALAGA doré, vieux	Verre perdu	le litre	Fr. 1.65
" " " " " "	très vieux	"	2. —
" " " " " "	noir	"	1.80
MADÈRE très vieux	"	"	2.20
OPORTO	"	"	2.40
MONTAGNE, excellente qual.	Sans verre	le litre	0.40
ROSE, très fin	"	"	0.45

J. Ledermann - Schnyder
729 Rue de la Serre 61
On porte à domicile. — Téléphone

MAGASIN d'articles de ménage

Antoine SOLER

CHAUX-DE-FONDS

10a, Rue de la Balance
vis-à-vis des 6 Pompes

Grand assortiment

— de LAMPES à suspension —
LAMPES pour magasins et cafés
donnant une forte lumière
LAMPES à pied en tous genres
LAMPES de cuisine et de corridor
QUINQUETS et LAMPES p. horlogers
QUINQUETS brevetés
tous les accessoires d'éclairage
FOURNEAUX et POTAGERS à pétrole
RÉCHAUDS à esprit-de-vin
MARMITES, CASSEROLES, CASSES
en fer émaillé très solides
Fers à repasser, Ferblanterie, Bros-
serie, Coutellerie, Couteaux de poche
Services de table, Services à
découper. Assortiment complet en
verrière pour cafés et restaurants
Porcelaine, Faïence et Cristaux
Poterie, terre à feu, terre de grès
Glaces et miroirs, Verre à vitre
Vitrerie et pos. de carreaux à dom.

BOUCHERIE POPULAIRE

E. A. Heimberg

12 Rue du Stand 12

J'ai le plaisir d'annoncer à mes
amis et connaissances, ainsi qu'au
public en général que je reprends dès
ce jour pour mon compte la

Boucherie populaire

12 Rue du Stand 12

Par de la marchandise de 1re qua-
lité et un service prompt et soigné
j'espère m'attirer la confiance que je
sollicite. Se recommande. 706

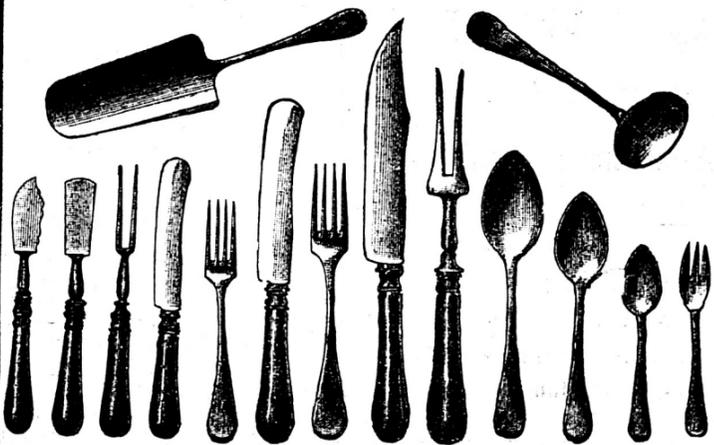
Imprimerie H. Schneider, Bienne



HORLOGERIE DE CONFIANCE
L. A. SAGNE-JUILLARD
38 Rue Léopold-Robert 38
Grand choix de 141
Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.
Montres OR, ARGENT
Acier et Métal
Grand assortiment
Garantie sur bulletin 2 ANNEES
BIJOUTERIE fine et fantaisie, ALLIANCES or 18 k.

Cuillers Couteaux Fourchettes

POCHES à SOUPE, etc.
en toutes qualités



Grand Choix — Bas Prix

TIROZZI & Cie
RUE LÉOPOLD ROBERT 21

PHARMACIE GAGNEBIN

La Chaux-de-Fonds

Le public est informé que la Pharmacie GAGNE-
BIN continuera à fonctionner comme du vivant
de son chef, sous la direction de M. A. BOUR-
GEOIS, Pharmacien et membre de la Commission
de santé, à Neuchâtel. 714

35 ct. LA BOUTEILLE 35 ct.

Lait stérilisé de l'Emmenthal
(Utzenstorf)

qui remplace le mieux le LAIT de la mère

La plus haute récompense des laits stérilisé suisses à
l'Exposition Universelle de Bruxelles 1897.

Toujours bien frais

Demandez la MARQUE CIGOGNE

chez **J.-B. STIERLIN**

2, Rue du Marché, 2

Alf. JACCARD

45, Rue de la Demoiselle, 45

Boucherie - Charcuterie

D. DENNI

14, rue de la Balance, 14

Bœuf, Veau, Porc, Mouton
première qualité.

Toujours bien assorti en
Charcuterie cuite
salée et fumée.

Tous les Mercredis

Boudin et Saucisse au foie
allemande.

Véritables Saucisses de Francfort
et de VIENNE.

CHOUCROUTE

CERVELAS et GENDARMES, 15 ct. la pièce

— TÉLÉPHONE — 740

Se recommande, D. DENNI.

Rideaux et Couvre-Lits

Reçu un choix d'Ouvrages en Gui-
pure d'art, Renaissance. Filets et
Tulles brodés.

Se recommande.
Mme VAGLIO, lingère
Rue de la Serre, 43. 741

Boucherie-Charcuterie

Pierre Tissot

Tous les lundis soir
et mardis matin 717

Boudin 1re qualité

Café A. Altermatt

25, Place Jaquet-Droz; 25

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 1/2 heures

Souper aux tripes

733 Se recommande.

Mme BRENET

5, Rue du Parc, 3

se recommande aux dames pour tous
genres de travaux. Bienfaisance, élé-
gance et bon goût réunis.

Costumes brodés soie noire et coul.
Costumes brodés, soutaches, noirs
et couleurs.

Costumes brodés, perles et paillettes,
noirs et couleurs. 743

Éléphants costumes de soirées, perlés,
paillettes, plissés, plissés soleil et ac-
cordéon.

La personne qui m'a fait remettre
par une petite fille
un FER à REPASSER pour rhabill-
lage, est priée de le faire chercher ou
d'indiquer son adresse, J. BERINGER,
16, Rue Fritz Courvoisier, 16 742

Attention

Bons MANCHES pour fers à re-
passer et rhabillage en tous genres.
Fabrique et rhabillages de tous gen-
res de soies.

16 Rue Fritz Courvoisier 16

ON DEMANDE un JEUNE
HOMME âgé au
moins de 15 ans
pour la partie des cuvettes. 735
S'adresser
RUE DU COLLÈGE, 7

Les errants de nuit

par Paul Féval

Deuxième partie

Les ruines d'Orval

8g

Nerea poursuivait comme si elle eut en-
tendu :

— Non, je ne suis pas folle. Je sais que
je mourrai toute jeune, je sais qu'on ne
portera pas mon deuil. En me berçant, ma
mère avait lu mon malheur. Une fois jeûné
pendant sept jours, veillé pendant sept nuits
et consulté les trois sorts dans la Bible la-
tine. Quand j'eus les sorts, je les portai au
moine qui est mort. Le moine savait tra-
duire le latin. Voici ce que disaient les trois
sorts :

« ... Ne verra point Chanaan.
« ... Son sépulchre est dans le désert.
« ... L'ange se détourna d'elle. »
Honorine pensait, en l'écoutant :

— C'est une folle! c'est une folle!
— Je sais que vous avez échangé une
promesse avec lui, continua la fille de Gio-
van, et le jour où vous l'avez fait, vous son-
giez à la dette mystérieuse qui pèse sur
vous, car si vous ne savez pas, vous crai-
gnez et vous soupçonnez... Je sais que sa
destinée à lui se jouera cette nuit. Ecoutez!
Elle avait pris son air de pythonisse; le
vent nocturne apportait de vagues bruits.
Elle dit :

— La pioche déchire le sol! ils cherchent!

La baguette aimantée tourne, tourne, mais
la terre refuse de dire son secret.

Elle souriait avec amertume. Elle ajouta :

— Moi seule aurais pu dire où est le
trésor.

Puis, d'une voix altérée :

— Ecoutez! écoutez! Je vous dis d'é-
couter!
Ses mains étendues imploraient le si-
lence. Sa tête se penchait vers les ruines
que la nuit noire cachait au fond de la val-
lée. Elle reprit :

— L'eau tranquille se ride et clapote sour-
dement contre les rives de l'étang. Ils ont
vu la lueur, la lueur qui éclaira une tombe...

Elle s'assit au pied du chêne, comme si
elle eût oublié l'objet de sa venue.

— Ce ne sera pas un duel, dit-elle encore,
mais un assassinat!

Honorine fut frappée surtout de ce der-
nier mot.

— Qui doit se battre en duel? demanda-
t-elle.

— Je vous dis, répéta Nerea, que s'il vit
demain au matin, quand viendront les pre-
miers rayons du soleil, il sera riche, il sera
grand, il sera heureux!

— Hector?...
Au lieu de répondre, Nerea laissa tomber
sa tête sur sa poitrine. Ses longs cheveux
dénoués baignaient ses mains et bouclaient
sur ses genoux.

— Hector! murmura-t-elle d'un accent
doux et triste, je n'ai pas encore osé lui
dire le malheur de sa race. Il a besoin de

toute sa force pour surmonter les périls de
cette dernière nuit. Les démons sont con-
jurés. Avec quoi combattra-t-il, si je lui en-
levais tout son courage?

Elle fit signe à Honorine d'approcher.

— Je vous crains, mais je vous plains, à
cause du mal que vous pouvez lui faire;
moi, j'ai une tendresse de sœur. Je prie
Dieu, qui connaît mon cœur. Mon péché est
de dérober le secret de Dieu; mais dès que
je n'aurai plus à interroger le destin pour
celui qui ne sait même pas que je l'aime
comme un frère, je parlerai au prêtre et je
pourrai saintement mourir. Asseyez-vous
là, près de moi, et m'écoutez. Je ne suis pas
votre ennemie

C'était une nuit comme celle-ci, sombre
et muette. Votre mère était morte déjà. Bla-
mont portait encore son deuil. Vous étiez
toute petite, mais vous saviez déjà que votre
père ne passait jamais dans son lit le temps
qui est entre le soir et le matin. Vous con-
naissiez la porte voûtée qui s'ouvre au bas
de l'escalier du jardin. Vous n'ignoriez point
où reposaient les os de votre mère!... Tout
cela es-il vrai?

Honorine répondit :

— C'est vrai.

— Vous pouvez vous souvenir d'un soir
où de nombreux étrangers envahirent tout
à coup votre maison solitaire. Il y avait un
jeune ménage, un enfant et trois hommes.

— L'enfant s'appelait Hector! interrompit
Honorine comme malgré elle.

(A suivre.)

Brasserie du Cardinal
Place de l'Hôtel-de-Ville
Tous les LUNDIS SOIRS
dès 7 1/2 h. du soir
Souper aux Tripes
MACCARONI aux tomates
tous les dimanches soirs.
Saucisses de Francfort
avec Meerrettig
Se recommande.

209

On peut se préserver d'une
POITRINE étroite et enfoncée
en faisant emploi de mon **Lagader** recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate et vote la poitrine. Très utile pour la jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez
C. Tschäppät, Masseur
Elève du Docteur F. de Quervain
Rue de l'Industrie 20
A la même adresse
Seul remède sans douleur pour faire passer les corps aux pieds
— PATENTE —

Demandez partout
L'apéritif
Vaucher
TÉLÉPHONE

Etoffes les plus élégantes

Hautes nouveautés pour l'automne et l'hiver 1897-98

Nos riches collections d'échantillons sur demande franco à disposition

Oettinger et Cie, Zurich

Gravures de modes colorées gratis

S. A.
F. Jelmoli
Dépôt de fabrique
ZURICH

Par mètre —
Cheviots pure laine, noir et couleurs Fr. 4 —
Etoffes p. dames, noir et coul. de Fr. 8.50 à 75 Cts.
Etoffes p. Messieurs, genres angl. . . . 16.50 à 80 Cts.
Toileries coton, toutes sortes 2.50 à 44 Cts.
Toileries fil, qualités bernoises 8.— à 40 Cts.
Couvertures de lit, détail et chevaux . 29.— à Fr. 1.40
Vente au prix de gros. — Echantillons franco

CHAPELLERIE
L. VERTHIER & C^{ie}
10 Rue Neuve 10
Saison d'automne **Assortiment Complet**
très grand choix

Chapeaux de soie
Chapeaux mécaniques
Chapeaux de feutre
Chapeaux de touristes
Casquettes en tous genres

Magnifique collection de **CRAVATES**
rue Neuve 10 Prix très modérés 10 rue Neuve
Se recommandent.

Fonte, Achat et Essai
de
Matières d'or et d'argent
L. COURVOISIER
essayeur-juré
61, Rue de la Serre, 61
vis à vis du Contrôle et de la Synagogue
La Chaux-de-Fonds

Magasin de Tabacs et Cigares
AU BRÉSILIEN
Rue Léopold Robert, 6
et place des Victoires
Pipes, Cannes, Portemonnaies
Se recommande,
361 **Arthur WICHT-REY.**

Grand Choix
de
Régulateurs et Pendules
Réveils et Coucoucs
— Prix modiques —
Garantie
Ed. Biedermann.
702 38, Rue Fritz-Courvoisier, 38

ON DEMANDE
Un bon ouvrier BOULANGER sachant travailler seul demande place. S'adresser au Bureau du Journal qui indiquera. 738

Rhabillages de Boites
Ouvrage prompt et soigné S'adresser chez 739
M. G. SCHAAD, rue des Fleurs 9, au 1er étage à gauche.

— Tombola —
en faveur des
BONS TEMPLIERS
de la Chaux-de-Fonds

1er lot, carnet de Caisse d'épargne fr. 500
2me lot, un secrétaire 230
3me lot, un lavabo 130
Dern. lot, un tabl. à l'huile 250
Prix du billet :

1 fr. les deux numéros
DÉPÔTS:
Local des Bons Templiers, Dem. 14a.
Café de Tempérance de M. Sahli, Demoiselle 1.
Café de Temp. de Mme Gacon, Grenier.
MM. Lesquereux, coiffeur, Ld. Robert.
Salomon Weill, Arnoud, coiffeur, St. Pierre 14.
Châtelain-Nardin, magasin de cigares, Parc 62.
Baillod, libraire, Léop.-Rob. 28.
Mlle Matthey 13 bis.
MM. Tirozzi, Léopold-Robert 21.
Barbezat, pharm. Demoiselle 89.
Mme Evard-Sagne, Léopold Robert 29.
MM. Kundig, pâtissier, 1er Mars 14a.
Ducatez, magasin de cigares, Balance 16.
Schneider, épicerie, F.-Courv. 20.
Obert, coiffeur Prem. Mars 15.
Les 4 magasins de la Société de Consommation.
Les deux kiosques à journaux.
Bazar Universel, rue du Balancier.
M. Pipy, Demoiselle 84.
Mme vve. Stähly, Demoiselle 19.
M. Georges Dubois, place de l'Hôtel-de-Ville. 697

Tailleuse diplômée
en Robes et confections
Mlle Alice Perret
se recommande aux dames de la localité pour de l'ouvrage soit en journées ou à la maison, ouvrage fidèlement exécuté. 726
S'adresser rue Daniel-Jeanrichard 19, au 3me étage.

LISTE

des adhérents à la fermeture partielle ou complète des magasins le dimanche

- A. Fermeture complète**
Vve Reussner, libraire
A. Robert, mercerie, aunages
G. Nusslé, fers
G. Haldimann, fournitures d'horlog.
R. Häfeli et Cie, imprimerie
Feuille d'Avis
A. Kocher, magasin de l'Ancre
A. Baillod, libraire
W. Hummel fils, fournitures d'horlog.
Elisa Chollet, mercerie
Jules Perrenoud et Cie, meubles
Perrenoud Frères
Emile Pfenniger, vins
Au Bon Génie, habillements
César Guye et Cie, blancs
Louis Guinand, objets d'art
C. Dubois Huguenin, nouveautés
M. Fischer, soieries
C. Strate, passementerie
Tirozzi et Cie, faïence
A.-E. Matthey, libraire
César Franel, boulangerie
A. Meyer, tissus
Leuzinger, cuirs
Vve J. Strubin, fers
P. Schenk, mercerie
E. Wyssenbach, négociant
Bloch Lévy
C. Luthy, libraire
Paul Mentha, bazar
J. Betschen, coutellerie
J. Robert Tissot, vannerie
B. Matile, nouveautés
A. Morel, épicerie-pâtisserie
E. Gähler, négociant
A. Kaufmann
M. Gutmann
A. Burdet
C. Frey, meubles
C. Kermann, pelletier
P. Perregaux, musique
O. Prêtre, combustible
G. Hoch, graines
J. Kautz, marchand-tailleur
Schanz frères, fournitures d'horlog.
E. Perrochet, droguerie
L. Schär, boulangerie
J. Kundig, pâtissier-confiseur

- E. Fetterlé, lampiste
E. Jacot, étoffes
A. Wasserfallen, fleurs
J. Ducommun-Benguere, fourn. d'hl.
L. Humbert-Prince, représentant
A. Jeannot, étoffes
E. Sandoz et Cie, fournitures d'horl.
E. Wuillemin, boulangerie
L. Dellenbach-Gerber, épicerie
U. Nicolet-Roulet, faïence-verrerie
Sœurs Anderès, épicerie
A. Richard, consommation
A. Racine-Aebi, fourn. d'horlogerie
Vve l'Eplattenier, mercerie
A. Hauser, charcuterie
A. Zehr, consommation
R. et F. Augsburg, papeterie-merc.
O. Simmler, fourneaux
A. Perret, tapissier
Lina Raymond, épicerie
P. Zwahlen, boulangerie
A. Wielemann, pâtisserie-boulangerie
A. Chatelain-Humbert, étoffes
A. Joly, épicerie
M. Wuilleumier, épicerie
A. Breguet, épicerie
Marie Stähli
A. Schneider, fournitures d'horlogerie
A. Wagner, chaussures
A. Neukomm, vins
J. Tschiemer, consommation
Bachmann et Marthaler, serrurerie
A. Leuzinger, confections
L. Haag, épicerie
C. Pfeiffer, pâtisserie-boulangerie
M. Messerli, cuirs
A. Meyer, meubles
Elise Dubied, épicerie
C.-F. Brandt
B.-J. Huguenin, boulangerie et cig.
J. Schmidt-Müller, modes
C. Meyer, encadrements
Elise Schwell, teinturerie
Remo Frères, nouveautés
B. Huguenin, consommation
E. Sandoz-Müller, modes
Alix Calame, libraire
B. A partir de 9 heures
A. Schneider-Robert, épicerie

- Gohet et Cie, négociants
F. Schneider-Nicolet, boulangerie
A. Landry, boucherie
J. Jenzer
P. Tissot
U. Huguenin, épicerie
C. A partir de midi
C. F. Redard, épicerie
A. Jaccard
Wille-Notz
Fuog-Wägli, cigares (2 heures)
V. Paux, tabacs cigares
Ducaty Zbinden
Vve L. A. Barbezat
J. H. Matile, magasin du Printemps
P. Kollros, boulangerie
P. Bohlmann, pharmacien
J. Meyer, au Louvre
J. Lévy, Grande Maison
E. Bachmann, fers
Blum frères, draperies
Sagne-Juillard, horlogerie-bijouterie
M. Weill, opticien
J. Ullmann, chemisier
C. Brendlé, cadres
F. A. Jacot-Courvoisier, épicerie
V. Mosimann, boulangerie
F. Perrenoud, tailleur
C. Falbriard, épicerie
A. Erny, boulangerie
Vve Stotzer, boulangerie
J. Dubois, faïence-verrerie
Meyer-Weill, négociant
L. Steiger, comestibles
Jules Rudolf, négociant
A. Soler, faïence-verrerie
Rueggesser, boulangerie
D. Denni, boucherie
J. Bloch frères, négociants
J. Schmidiger, boucherie
L. Verthier, chapelier
L. Haas
W. R. Gauthier
J. Frey, tailleur
P. Monnier, pharmacien
Sandoz-Perrochet, épicerie
Roulet-Douillot, boulangerie
G. Tuscher, chaussures
L. Courvoisier, tapissier

- J. B. Stierlin, droguerie
L. A. Charlier, lampiste.
F. Zahnd, sellier
H. Bonardi, rubans et Modes
W. Bech, pharmacien
H. Matthey, négociant
J. Weick, boulangerie
Vve Kraft
H. Gratwohl, boucherie
C. Wandfluh, chaussures
P. Biéri-Roth, boucherie
Mme Wirz, mercerie
Ulrich, charcuterie
A. Henry Loosli, épicerie
Vve Wutrich, boucherie
L. Leyvraz, pharmacie
Sœurs Calame, épicerie
G. Weick fils, boulangerie
Adeline Nicolet, épicerie
A. Heger, mercerie-bonneterie
A. Rudolf, épicerie.
Caroline Pierrehumbert, épicerie.
Fritz Gygi, boucherie.
J. Froidevaux, épicerie.
Vve Henri Tissot, épicerie.
F. Alpllanalp, boulangerie.
M. Lafranchi, magasin alimentaire.
J. Malens, chaussures.
L. Wuillemin, ferblanterie.
A. Hitz, boucherie.
Elise Gabus, épicerie.
G. Zaugg, boulangerie.
R. Schweizer, boulangerie.
L. Barbezat, pharmacie
B. Mathey, épicerie.
Vve A. Ducommun, épicerie.
Mathys Ernest, boulangerie.
A. Wähli, boulangerie.
A. Cartier, Md de bois.
J. Müller, boulangerie.
Rolle-Traugold, boucherie.
Berthe Jobin, épicerie.
Charles Hénotelle, boulangerie.
J. Weber, épicerie.
C. Boiset, pharmacie.
Alice Roy, épicerie.
E. Robert, boucherie.
R. Salfsberg, boulangerie.
Grosch et Greiff, bazar.

- A. Steilberger,
F. Affentranger, chaussures.
Charles Chautems, épicerie.
F. Funfgeld, boulangerie.
V. A. Hirschy, boulangerie.
Bonjour, pharmacie.
Paul Robert-Tissot, boulangerie.
Q. Hoch, chaussures.
Samuel Kurz, boulangerie.
Jean Daimler, boulangerie-épicerie.
Gagnebin, pharmacie.
Fritz Grossen, boucherie.
Albert Calame, épicerie.
Edouard Schneider, boucherie.
Fritz Debot, épicerie.
C. Wälti, boulangerie.
Louise Salfsberg, boulangerie.
Léon Parel, pharmacie.
Edouard Mangold, coiffeur.
D. A partir de midi avec réouverture le soir.
Jacob Lauper, marchand-tailleur.
Jules Rossel, comestibles.
Antoine Winterfeld, épicerie.
Alexandre Graber, épicerie-laiterie.
Ed. Perrenoud, confiserie.
P. Missel, comestibles.
D. Hirsig, épicerie-laiterie.
Marie Sommer,
Fritz Reichen,
Vve Godat-Jacot
Gott. Mutti
Ch. Hachen, laiterie.
Gott. Stettler, boulangerie.
Jacob Tschang, épicerie-laiterie,
Marie Blatt,
Schmidiger-Fluckiger, épicerie-laiter.
Perret Savoie, épicerie-laiterie.
Marie Colomb,
Jean Thurnheer, articles de ménage.
François Meyer, boulangerie.
Jacob Bendi,
Grieshaber, épicerie.
Charles Stoller, épicerie.
Arnold Spillmann, boulangerie.
Les personnes désirant encore signer sont priées de s'adresser au magasin de tabac et cigares Victor Paux, Versoix, 1.